

# Lutte contre le frelon asiatique



# Introduction

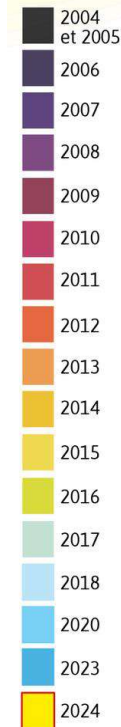
Le frelon à pattes jaunes, introduit en France accidentellement vers 2004, s'est propagé à l'ensemble du territoire.

L'arrêté du 26 décembre 2012 a classé cette espèce « dans la liste des dangers sanitaires de deuxième catégorie [...] sur tout le territoire français » et le 6 mars 2025, l'Assemblée nationale a adopté une proposition de loi visant à endiguer sa prolifération.

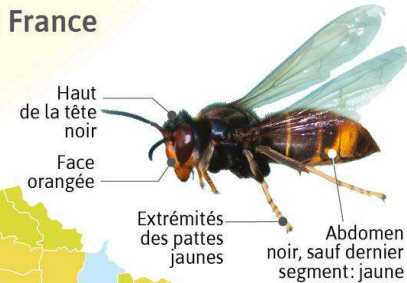
Un plan national, élaboré par 2 organismes à vocation sanitaires (GDS France et Fredon France), est disponible sur le site de GDS France.

## L'implantation du frelon asiatique en France

Le frelon asiatique - *Vespa velutina* - a fait le voyage jusqu'en Europe probablement dans des poteries importées de Chine. Ces poteries ont été livrées dans le Lot-et-Garonne en 2004. C'est depuis ce département qu'il a colonisé presque toute la France. Il a aussi, depuis, colonisé le Portugal, l'Espagne, certaines régions italiennes, belges, allemandes et a été détecté en Hongrie en 2023.



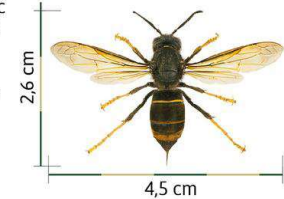
- 1 Le frelon asiatique colonise le Lot-et-Garonne puis la Gironde en 2004 et 2005.
- 2 En 4 ans, de 2004 à 2008, il colonise un grand quart Sud-Ouest du pays.
- 3 Entre 2009 et 2013, il s'implante dans le Nord-Ouest, le Centre ainsi qu'en Île de France et PACA.
- 4 À partir de 2014, il gagne le Nord du pays et la vallée du Rhône. Pour la première fois, en 2016, un nid est découvert dans Paris.
- 5 Après la Haute-Savoie et la Haute-Saône en 2017, les départements les plus à l'Est sont en cours de colonisation.
- 6 En 2018, des ouvrières sont capturées dans les Ardennes, en Savoie, dans les Vosges et dans le Jura.
- 7 En 2020, une ouvrière de frelon asiatique est capturée dans le Territoire de Belfort.
- 8 En 2024, première détection en Corse.



**Corse-du-Sud**  
29 août 2024  
Frelons asiatiques observés pour la première fois en Corse sur la commune de Bastelicaccia. Un nid a pu être localisé et détruit.

### Sa taille ?

Le frelon asiatique mesure 2,6 cm de long. Il est donc plus petit que le frelon européen et ses 3 cm de long.



# État des lieux local

Deux nids de l'an passé sont encore visibles (photos prises le lundi 31 mars). En cas de chute (vent) ils auraient pu présenter un grave danger pour les personnes...





# Le Plan National de Lutte Contre le Frelon Asiatique à pattes jaunes

## OBJECTIFS

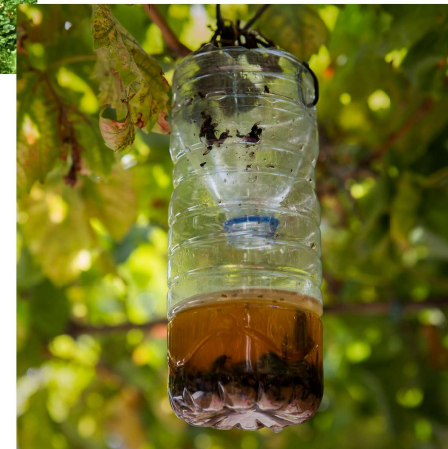
- **Protection des ruchers** : diminuer la pression de prédation des frelons asiatiques à pattes jaunes sur les colonies d'abeilles, qui provoque des pertes importantes pour les apiculteurs et a un impact sur les productions végétales.
- **Protection des populations** : améliorer la sécurité du public, des apiculteurs et de certaines professions impactées.
- **Protection de la biodiversité** : le frelon asiatique à pattes jaunes étant une espèce exotique envahissante.

Secondairement, le dispositif mis en place contribuera à la surveillance des frelons asiatiques à pattes jaunes. Des outils permettant une remontée d'informations plus importante et systématique que dans le schéma présenté ci-après seront développés à cette fin. Ils permettront également d'évaluer l'efficacité du dispositif, dans un souci d'amélioration continue.

# Moyens de lutte actuels

Jusqu'à maintenant, les apiculteurs étaient démunis face à ce fléau et luttait avec leurs moyens souvent dérisoires...

- Piégeage avec un manque de sélectivité qui met en péril aussi le reste de l'entomofaune,
- Harpes électriques,
- Raquette de badminton...



# Avec le plan...

- Surveillance et détection précoce : Renforcement des réseaux de surveillance, utilisation de nouvelles technologies (piégeage sélectif, applications de signalement, etc.).
- Neutralisation des nids : Protocoles standardisés, formation des intervenants, aides financières potentielles.
- Prévention : Information et sensibilisation du public, conseils pour limiter l'installation des nids.
- Recherche et développement : Amélioration des méthodes de lutte, étude de l'impact écologique.
- Coordination et gouvernance : Rôle des différents acteurs (État, collectivités territoriales, associations, particuliers).

# Implications et Actions pour la Commune de Villenouvelle

- Relais d'information : Diffuser l'information auprès des habitants sur la reconnaissance et le signalement des nids.
- Coordination locale : Désigner un référent communal pour la lutte contre le frelon asiatique, faciliter la communication entre les habitants, les apiculteurs, et les intervenants.
- Soutien logistique et financier (si possible) : Faciliter l'accès aux terrains pour la neutralisation des nids, envisager un soutien financier pour les interventions (en complément des éventuelles aides nationales).
- Sensibilisation : Organiser des réunions d'information, distribuer des brochures, utiliser les canaux de communication de la commune.
- Mise en place d'un plan d'action communal : Définir des objectifs locaux et des actions concrètes à mener.
- Il faut souligner l'importance de travailler en partenariat avec les apiculteurs, les associations de protection de la nature, les entreprises spécialisées, et les habitants.

## Comment reconnaître le frelon asiatique *Vespa velutina* ?

Le FRELON ASIATIQUE (*Vespa Velutina Nigritorax*) occupe, depuis 2010, l'ensemble de la Haute-Garonne.

Comme son nom scientifique l'indique, le frelon asiatique a le thorax noir, les extrémités de ses pattes sont jaunes, et il est un peu plus petit que le frelon local (*Vespa Crabro*).



Frelon asiatique



Frelon européen



Guêpe



Abeille



Scolie des jardins



Guêpe des buissons



Bourdon terrestre





Une fondatrice



Un nid primaire



Un nid secondaire

## Liens utiles

Plan de lutte :

<https://www.gdsfrance.org/wp-content/uploads/Strategie-et-plan-national-de-lutte-contre-le-frelon-asiatique-a-pattes-jaunes-2025.pdf>

<https://fredon.fr/>

Signaler : <https://lefrelon.com/>

Syndicat d'apiculture méridionale : <https://www.apiculture31.com/>

Je tiens à remercier les élus de Villeneuve pour le temps qu'ils m'ont consacré  
et pour leur écoute